

Départ : gare de Saint-Piat, parking dans la Cour.

Franchir le passage à niveau, suivre la D 1064 sur quelques mètres et monter dans le chemin à gauche.

À la croisée des chemins, tourner à droite et rejoindre la route que l'on traverse.

0,4 km : Pénétrer dans le bois à droite. À la première bifurcation, prendre le chemin de gauche. Le suivre pendant 3 km jusqu'à Harleville. Belle vue sur le clocher et l'Épaule de Gallardon.

4 km : À Harleville, emprunter à droite la D 1062, puis entrer tout droit dans le bois du Séminaire.

5 km : Tourner à droite dans un virage à angle aigu.

Traverser la D 1062 et rejoindre la D 329 que l'on suit pendant 350 m à gauche.

6,2 km : Quitter la route par un chemin à droite, puis tourner à gauche avant le fossé.

Longer ce fossé pendant 600 m.

7 km : Continuer le chemin en laissant le fossé à droite et suivre ensuite le chemin de plaine jusqu'à la route.

8,7 km : Tourner dans le virage à angle aigu à droite. Suivre ce chemin empierré pendant 600 m.

9,3 km : À l'orée du bois, prendre le chemin à droite, puis à gauche 100 m plus loin. Continuer ce chemin pendant 300 m en lisière du bois avant d'y pénétrer. Descendre vers la vallée de l'Eure en traversant la Jouvence.

10,8 km : Monter un chemin sur la droite et continuer tout droit en lisière de bois.

11,5 km : Traverser la D 1064 et continuer tout droit vers Mévoisins (possibilité de raccourci en descendant directement à la gare).

12,3 km : En arrivant à Mévoisins, franchir la voie ferrée sur le pont en dos d'âne. Tourner à gauche et revenir à Saint-Piat par la rue du Marais. La première rue à gauche ramène au point de départ.










13 km : Arrivée au parking de la gare.

A noter: Chemin très humide en hiver le long du bois du Gland

Présence importante de chasseurs dans le bois du Gland et dans le bois du Roi, problème constaté en février 2016 lors d'une rando .



CHARTRE DU RANDONNEUR

-  Ne pas s'écarter des chemins balisés
-  En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
-  Respecter la nature et la propriété privée
-  Ne pas abandonner ses détritrus
-  Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
-  En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
-  Prendre garde aux vipères
-  Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
-  Tenir les chiens en laisse